

Sur un contrat de remplacement

**Un agent polyvalent de restauration et d'entretien
Cadre d'emploi des adjoints techniques**

La Commune de Prémanon est située au cœur du Parc Naturel Régional du Haut Jura, et de la station touristique des Rousses.

Amateurs de nature, de grands espaces, sportifs du dimanche et sportifs de haut niveau, travailleurs frontaliers, locaux et vacanciers se croisent quotidiennement dans les petits commerces du village, sur les pistes de ski ou les chemins de randonnée du territoire communal.

Avec une population plus jeune que dans les autres communes du Jura, la municipalité s'est investie pour l'enfance et la jeunesse, à travers la création d'équipements dédiés et un projet pédagogique ambitieux.

Descriptif de l'emploi

Il s'agit d'un recrutement pour un contrat de remplacement d'un agent placé en mi-temps thérapeutique, qui peut assurer le service uniquement le matin.

Poste placé sous l'autorité du directeur de l'accueil de loisirs et de la directrice générale des services.

Activités principales :

- Plonge et rangement de la vaisselle,
- Ménage de la cuisine et de la cantine (salle de restauration, sanitaire, hall d'entrée) dans le respect des règles de sécurité et d'hygiène,
- Mise en place des tables,
- Ménage de salles communales et des sanitaires, et passage régulier pour s'assurer de l'état de propreté
- Remplacement en cas d'absence de l'agent titulaire sur la réception des repas, la préparation et le service, en autonomie
- Faire remonter à la hiérarchie tout problème rencontré, les besoins en matériel ou produits ménagers.

Profil recherché

- Expérience sur un poste similaire souhaitée
- Dynamisme, sens du service et travail en équipe, bonne humeur
- Connaissance des règles d'hygiène
- Sens de l'écoute et de l'observation
- Rigueur

Conditions de travail

Temps non complet : 17,5 heures hebdomadaires

Horaires : Lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 12h50 à 17h10

Ponctuellement le matin, en préparation de la restauration scolaire + service, si besoin de remplacement (heures complémentaires).

Repas fourni

L'agent ne travaille pas durant les vacances scolaires.

Contrat proposé :

CDD de remplacement, du 4 septembre au 29 octobre 2023.

Contrat à renouvelable, jusqu'au retour de l'agent remplacé.

Possibilité d'évolution sur emploi permanent.

Candidature : CV + lettre de motivation à adresser à Monsieur le Maire, avant le 24 août 2023

- par courrier : 95 rue Abbé Barthelet – 39220 Prémanon
- ou par e-mail : dgs@premanon.com